

Conseil Bisontin des Jeunes - Commission Solidarité Discrimination - Voeu au Conseil Municipal

«**M. LE MAIRE** : Mathilde TESSIER, du Conseil Municipal des Jeunes, qui est très intimidée certainement, va venir prendre place près de moi, à la place de Paulette GUINCHARD. Tu sais, Mathilde, c'est une place prestigieuse, j'espère que tu seras un jour députée du Doubs ou conseillère municipale ou peut-être maire, je te le souhaite en tout cas. Tu vas nous lire le vœu du Conseil Municipal des Jeunes. C'est l'occasion pour moi de remercier les 55 jeunes élus du CBJ de cette contribution et de leur volonté de s'engager au service d'une très belle cause qui est l'égalité entre tous, les femmes et les hommes dans ce monde, en France et spécialement à Besançon. Après lecture de ce vœu, je passerai la parole à l'Adjointe Françoise PRESSE que je remercie aussi, ainsi qu'à Abdel GHEZALI qui tout au long de l'année est très présent auprès du Conseil Bisontin des Jeunes, et les services. On a pensé que ce serait mieux que ce soit vous qui le présentiez plutôt que le Maire, même si nous partageons tous les volontés que vous exposez, et je suis sûr qu'aux points 3 et 4 de l'ordre du jour nous allons en reparler. Mathilde je te donne la parole et soyez attentifs, donnez l'exemple.

Mathilde TESSIER : «Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Nous sommes élèves de 5^{ème} élus au Conseil Bisontin des Jeunes 2006-2007. Depuis le mois d'octobre nous travaillons dans la Commission Solidarité Discrimination.

Au cours de notre réflexion sur le sujet, nous avons choisi de nous fixer sur les éventuelles difficultés que rencontrent les jeunes, citoyens de demain. Après plusieurs entretiens avec des personnes ressources, nous nous sommes axés sur le stage obligatoire en entreprise ayant lieu en classe de 4^{ème} ou de 3^{ème}. Il s'agit de la première approche du monde du travail pour tous les jeunes. Celle-ci peut être déterminante pour la suite de leur parcours citoyen car en cas d'échec le jeune peut se sentir dévalorisé et être découragé.

Manquant d'éléments concrets, nous avons réalisé une enquête auprès des principaux des collèges bisontins. Celle-ci nous a démontré que même si des discriminations existent, il est surtout question d'un manque de savoir-faire des jeunes collégiens : date des recherches, lettre de motivation, présentation lors de l'entretien et soutien des parents lors des démarches.

Il apparaît en effet que l'aide des parents est importante dans la recherche de stage. Nous estimons donc qu'un jeune dont les parents n'ont pas la capacité de l'accompagner dans sa recherche sera désavantagé par rapport à un autre, ce qui est contraire au principe d'égalité des chances.

Vous pouvez donc comprendre que nous ne travaillons pas seulement pour les jeunes mais aussi pour l'avenir de tous. Il est donc important d'agir.

Conformément aux articles 1, 2.1 et 7 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux articles 1 et 2 de la charte de la diversité et de l'égalité des chances, tous les jeunes naissent libres et égaux et ont le droit à l'éducation et à la formation. Ils ont donc le droit d'être formés par l'entreprise de leur choix, sans aucune distinction ni discrimination et avec pour seul critère à prendre en compte leurs qualités de travail.

Afin d'agir, nous souhaitons voir plusieurs points réalisés :

- sensibiliser les professionnels, dans l'esprit de la charte pour la diversité et l'égalité des chances, à l'importance du stage de découverte du monde professionnel pour les jeunes
- rappeler la non discrimination vis-à-vis des jeunes, notamment ceux souffrant de handicaps

- créer un outil, un guide pratique par exemple, permettant aux jeunes de s'approprier la démarche de recherche de stage, contenant des documents comme une maquette de lettre de motivation, des conseils sur la façon de se présenter à l'entretien, un planning indicatif, etc.
- permettre aux jeunes d'être aidés et suivis par leur collègue dans la recherche de leur stage
- proposer l'anonymat des lettres de motivation.

Ainsi, nous pensons que chaque jeune aura la même chance de réussir dans sa première approche du monde du travail».

M. LE MAIRE : Merci Mathilde. Il y a dans ce vœu beaucoup de bonnes choses. Il n'y a pas d'ailleurs que des discours, vous rappelez des principes auxquels nous adhérons toutes et tous et vous faites des propositions : créer un outil, un guide pratique par exemple, permettre aux jeunes d'être aidés et suivis par leur collègue dans la recherche de leur stage. C'est vrai, à cet égard, que la présence des parents est déterminante pour aider les enfants, ne serait-ce qu'au niveau de la présentation et là il y a peut-être effectivement une inégalité de chance et je crois que c'est bien que ça soit nos jeunes, les jeunes du CBJ, les jeunes qui sont en 5^{ème} qui aient fait cette proposition.

Mme Françoise PRESSE : Félicitations à Mathilde TESSIER puis à tous ses camarades de la commission qui sont présents au fond de la salle, puisqu'il y a plusieurs jeunes de la Commission Solidarité Discrimination de la promotion 2006-2007 présents ce soir.

M. LE MAIRE : Avec les parents.

Mme Françoise PRESSE : ... avec les parents, plus d'autres jeunes d'autres commissions qui sont là également. Puisque sur la table vous a été déposée la Gazette du CBJ, vous aurez en détail le rappel de la démarche qu'a entreprise Mathilde. Je tiens à souligner simplement ce soir que c'est la première fois qu'un jeune du CBJ s'exprime au Conseil Municipal, donc on est bien dans une démarche de démocratie participative et j'encourage ce genre de démarche pour les années futures, sur des propositions que les élus peuvent reprendre ensuite à leur compte. Pour le fond de la démarche sur le stage en entreprise, bien sûr il y a un travail qui va se faire maintenant avec les ressources humaines, Mme TOITOT ici présente, M. SCHMIDT qui est présent également dans la salle, et qui est stagiaire auprès des ressources humaines et les services de la Démocratie. Il y a déjà un certain nombre d'actions qui commencent à être travaillées, un recensement des entreprises, une fiche indiquant les dix bons gestes, les dix bons plans pour un stage dans un collège... Donc un travail technique est en train d'être élaboré et nous suivrons ce travail et j'invite Mathilde et ses collègues à pouvoir participer au travail de fond avec les services et les élus, donc moi-même et Abdel GHEZALI avec qui je travaille régulièrement au titre du CBJ et qui peut vous présenter d'ailleurs le reste des productions que vous avez sur la table.

M. LE MAIRE : Le petit jeu de cartes n'est pas pour jouer à la belote ni au poker mais ce sont 42 idées pas bêtes pour ne pas devenir une grosse bête.

M. Abdel GHEZALI : Je voudrais simplement remercier les jeunes élus du CBJ qui ont participé. Le vœu qui vous a été présenté par Mathilde est une des actions du CBJ, il en existe plusieurs autres en 2006-2007. Vous avez sur la table ce jeu de cartes fait par une autre commission. Il y a un petit court métrage sur les violences, l'ensemble des travaux qui a été fait par les 55 élus comme l'a rappelé le Maire, 55 élus du Conseil Bisontin des Jeunes, donc ce sont des élus des classes de 5^{ème}, classes d'écoles publiques ou privées. Vous avez donc les différentes actions et projets qui ont été réalisés, à la découverte de Besançon avec le CBJ parce qu'on trouve qu'il y a un ensemble d'outils mais ce sont vraiment des outils qui permettent aux jeunes de se retrouver dans la ville. Ce sont les différentes actions et projets qui ont été menés par les jeunes élus du CBJ qui participent activement à la vie de la cité, à la vie de la Ville de Besançon.

M. Jean ROSSELOT : Je voudrais dire à mon tour toutes mes félicitations à cette jeune Mathilde de prendre la parole dans une enceinte comme la nôtre et de s'exprimer ainsi. On peut se féliciter nous-mêmes de prendre à bras le corps aussi les problèmes de la jeunesse. Mais la présence, je voudrais le lui dire, et à travers elle à tous ses camarades de collège, de Mathilde ici sur le thème du stage obligatoire en entreprise, symbolise assez bien la mutation culturelle qui est en marche mais qui reste encore à achever, de rapprochement, je ne dis pas d'inféodation, il y en a qui viendront me le dire, mais de rapprochement, de familiarisation, parce qu'elle est quand même la mère de toutes les richesses et sans elle on ne peut pas avoir de progrès social, familiarisation de l'éducation et de l'entreprise. D'ailleurs la première chose que je me permettrais de dire à Mathilde, ce serait de sensibiliser les responsables autour d'elle sur le fait qu'il n'y a pas beaucoup de collègues qui portent le nom de grands créateurs, de grands capitaines de l'industrie au sens noble du terme. Un collègue Armand Peugeot à Besançon ou en Franche-Comté ça ne me dérangerait pas ou d'autres grands industriels. Ce serait déjà un symbole de reconnaissance parce que notre problème, comme l'écrit très bien Jean-Marc SYLVESTRE, l'animateur de l'émission... ça vous fait rire mais c'est quand même une émission qui malheureusement est très tard mais où j'ai pu voir par exemple la famille DODANE avec ses 80 employés construire...

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, on va peut-être rester dans le sujet, merci...

M. Jean ROSSELOT : Si je n'étais pas interpellé j'y resterais Monsieur le Maire, alors faites la police de l'assemblée, empêchez qu'on se moque des intervenants. Je disais donc que ce Monsieur SYLVESTRE vient de sortir un petit livre d'économie à la portée de tous, et je pense que même Benoît CYPRIANI va pouvoir le comprendre, où il écrit qu'en France on a passé beaucoup plus de temps à discuter de la répartition des richesses que de savoir comment on pouvait l'augmenter, et cela passe par une première chose, la reconnaissance de l'entreprise et la symbolique de la dénomination d'un collègue sur un chef d'entreprise, je pense que ça aurait un sens, Mathilde peut déjà répandre cette idée.

La deuxième chose que je voudrais dire c'est que si le stage est en effet un des meilleurs moyens d'insertion à tous les échelons, que ce soit collège, lycée, université, école de commerce, il faut dire les choses comme elles sont, c'est toujours très difficile de trouver un stage en entreprise parce qu'à l'heure où les chefs d'entreprise, où les cadres d'entreprise sont pris, très pris par les impératifs de compétitivité, un stage, pour eux, c'est leur demander de donner du temps, de donner de l'attention, de donner de l'encadrement. Ce diagnostic est fait depuis longtemps. La réponse a été apportée depuis longtemps aussi dans d'autres collectivités. Ce que je voudrais dire simplement c'est que, et c'est une des carences de gouvernance en général dans cette municipalité de jouer trop en solo, de jouer trop perso, ça c'est un thème qui appelle une réponse inter-collectivités. Monsieur le Maire, le discours que vient de tenir Mathilde me passionne parce qu'il y a vingt ans on se posait la même question et on a même inventé un système qui portait le nom de Chrysalide au Conseil Régional pour les lycéens qui avaient aussi besoin de stage en entreprises. On ne savait pas comment faire, on a mis en place un dispositif, une politique publique qui portait, je le répète, le nom de Chrysalide et on est arrivé à quelques résultats.

Je dis simplement et je regrette vertement qu'il n'y ait pas une synergie Monsieur le Maire, en toute considération pour votre fonction, s'il y a une chose que personne d'autre ne peut faire à votre place, c'est justement de créer des synergies. Cette chrysalide dont je parlais tout à l'heure pourrait ou aurait pu, et ce que je dis là on va le retrouver sur le rapport sur les handicapés, sur d'autres rapports, aurait pu être réfléchi, conçu, pourrait l'être encore avec d'autres collectivités parce que si la Région cherche des entrées de stage pour ses lycéens, vous n'allez pas me dire qu'à l'occasion elle ne pourrait pas en trouver pour les collégiens du département et pour nos jeunes de la ville. Voilà ce que je voulais dire. Donc le discours de Mathilde, j'y souscris tout à fait. Il y a des réponses qui existent mais nous manquons d'efficacité si nous ne nous mettons pas en synergie, en relation, en collaboration avec les autres collectivités.

M. LE MAIRE : Je vous remercie Monsieur ROSSELOT. Je regrette simplement que sur un vœu du Conseil Bisontin des Jeunes...

M. Jean ROSSELOT : Mais c'est important !

M. LE MAIRE : Monsieur ROSSELOT, ne donnez pas en exemple à ces jeunes les dérives de ce Conseil Municipal. Je regrette simplement que sur ce vœu du CBJ, on revienne toujours sur des prises de position comme celle-ci. Je félicite les jeunes de ce Conseil pour ce qu'ils ont fait, c'est quelque chose de remarquable. Continuez comme ça et surtout essayez de trouver un stage et réussissez bien. Peut-être un jour serez-vous ici à cette place parce que les premiers Conseillers Bisontins des Jeunes, on va bientôt en retrouver sur les listes municipales, il y en a déjà qui pourraient y être et je crois que c'est bien.

C'était un vœu qui n'était pas soumis au vote mais je le fais voter. Vous aurez tout à fait l'occasion ce soir d'intervenir sur tous les sujets que vous voulez, vous ferez tous les cavaliers que vous voudrez. Moi je veux préserver la pureté de ce vœu, remercier encore le Conseil Bisontin des Jeunes. Mais je ne veux pas donner à ces jeunes l'image d'un conseil d'élus qui se bagarrent alors que nous sommes tous d'accord sur ce vœu. Je le mets donc au vote. Quels sont ceux qui sont contre ? Il n'y en a pas.

Mathilde merci. Est-ce que tu veux ajouter un mot ?

Mathilde TESSIER : Je vous remercie de votre attention (applaudissements).

M. LE MAIRE : Merci Mathilde et merci aux jeunes qui sont venus ainsi que les parents qui les ont accompagnés, il y a un très bon travail effectivement qui se fait au sein du Conseil Bisontin des Jeunes».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ce vœu.

Récépissé préfectoral du 17 novembre 2007.